

Trouble du spectre de l'autisme (TSA)

CLIENTÈLE

Chaque classe accueille des élèves handicapés présentant un trouble du spectre de l'autisme (code 50). Les classes sont composées de groupes d'élèves hétérogènes tant au niveau de l'âge que des acquis.

CARACTÉRISTIQUES

Les élèves présentent des difficultés au plan de la communication et des habiletés sociales, des particularités au niveau du traitement sensoriel, des intérêts restreints ou atypiques et peuvent présenter des difficultés d'ordre comportemental.

Quelques manifestations possibles :

- Difficultés à s'ajuster aux stimuli de l'environnement
- Difficultés à se repérer dans le temps et dans l'espace
- Difficultés à accomplir les tâches scolaires normalement proposées aux élèves de leur âge
- Difficultés marquées à entrer en relation avec les pairs et/ou les adultes
- Difficultés à produire et à comprendre les messages
- Disponibilité variable aux apprentissages et aux interventions selon la compréhension, l'état émotif et la charge sensorielle

Les besoins :

- Environnement sécurisant et prévisible
- Apprendre et pratiquer les règles sociales
- De routines
- De repères visuels
- D'aménagements tenant compte des caractéristiques sensorielles
- Du soutien et des adaptations pour réaliser les situations d'apprentissage et d'évaluation

OBJECTIFS DE LA CLASSE

- Développer l'autonomie
- Développer des habiletés relatives à la communication
- Développer des habiletés sociales
- Développer les habiletés nécessaires au fonctionnement de la vie de groupe
- Outiller l'élève pour favoriser un retour en classe ordinaire
- Développer l'utilisation de moyens de régulation

EXEMPLES DE MODÈLES THÉORIQUES ET D'APPROCHES PRÉCONISÉES

- Théorie de l'esprit
- Cécité contextuelle
- Cohérence centrale
- Fonctions exécutives
- Outils de suppléance à la communication
- Outils visuels
- Principes d'intervention relative à la clientèle TSA
- Intervention structurée en TSA (approche d'inspiration TEACCH)
- Démarche d'analyse fonctionnelle du comportement
- Comportements de remplacement
- Renforcement positif des comportements attendus
- Enseignement de groupe, de sous-groupe et individuel
- Modèle d'intervention ITCA
- Approche collaborative pour la résolution de problématiques complexes

ENSEIGNEMENT

Tout comme pour la classe ordinaire, l'enseignement en classe spécialisée doit respecter les encadrements et les règles prévues pour le temps d'enseignement et l'application des programmes de formation.

Un enseignement de qualité tenant compte des approches probantes doit être mis de l'avant pour favoriser la réussite éducative de tous les élèves.

ASPECTS ORGANISATIONNELS

Les ratios

Au primaire	Au secondaire
Moyenne 5	Moyenne 6
Maximum 7	Maximum 8

(Convention collective du personnel enseignant 8-8.03 et 8-8.04)

Le maximum et la moyenne ne s'appliquent pas à un groupe d'élèves d'une classe spécialisée handicapés (...) en raison de troubles envahissants du développement, si le Centre de services scolaire fournit du soutien visible autre qu'un enseignant ou une enseignante. (Convention collective du personnel enseignant 8-8.01 F)

Personnel rattaché à ce type de regroupement

- Enseignante ou enseignant
- TES
- Au primaire, PEH en soutien selon les besoins des élèves
- Les professionnels en soutien varient selon l'organisation qui prévaut dans chacun des milieux et ordres d'enseignement.
- Conseillère ou conseiller pédagogique en soutien